





Date d'effet: 18/08/2020

ASSURANCE HABITATION RESIDENCE PRINCIPALE

REMPLACEMENT: Contrat M001

Ce document contractuel remplace les précédentes conditions particulières du contrat M001.

Nos coordonnées

CS 50000 79079 NIORT CEDEX 9

Téléphone

09 69 39 49 49

Pour nous rendre visite

3 RUE CHARLES PEGUY 67200 STRASBOURG

Sur Macif.fr ou l'application mobile



La Macif vous remercie de votre confiance.

Ces conditions particulières sont établies à partir :

- de vos déclarations reprises ci-dessous,
- des garanties que vous avez choisies,
 - de notre proposition d'assurance.

Elles complètent et personnalisent les conditions générales du contrat Habitation formule Economique Résidence principale.

Le souscripteur et la Macif acceptent et reconnaissent la parfaite validité du présent contrat conclu par voie dématérialisée conformément aux articles 1365 et suivants du Code civil, et lui reconnaissent la même force probante que tout autre document contractuel signé de manière manuscrite.

VOS COORDONNEES

Nom: GROSDEMANGE

Prénom : CORENTIN

Adresse: 2 BOULEVARD CLEMENCEAU

Code postal: 67000

Commune: STRASBOURG

N° de sociétaire: 15881786

100	
6	

VOS DECLARATIONS

Adresse de la résidence à assurer

2 BOULEVARD C	LEMENCEA	AU				
Code postal : 67000 Ville : STRASBOURG						
Quelles sont les caractéristiques de la résidence principale à assurer ?						
Appartement ☑	Maison □	Mobile home □				
Spécificité du bâtiment						
sans spécificité	$\overline{\checkmark}$	habitat à colombages		moulin		
ancienne ferme		habitat bois		péniche		
chaumière		habitat bord falaise		habitat troglodytique		
demeure de prest	ige* □					
* manoir, château, hôtel particulier, gentilhommière ou bâtiment classé ou inscrit, en tout ou partie, monument historique par le Ministère de la Culture.						
En quelle qualité occupez-vous ce logement ? Locataire						
A votre connaissance, le logement est-il situé en zone inondable "Plan de prévention des risques inondation - zone rouge" ? Non						
Combien de pièces principales, selon la définition figurant aux conditions générales, composent votre habitation ? 2						

Quelle est sa surface habitable ? 60 m²

Y a-t-il des dépendances, selon la définition figurant aux conditions générales, situées à la même adresse que le logement à assurer ? Non

Votre habitation est-elle équipée d'un insert ou d'un poêle de chauffage ? Non

Quelle est la valeur des biens mobiliers, selon la définition figurant aux conditions générales, contenus dans votre Résidence principale ?

La valeur de vos biens mobiliers n'excède pas 8 588 €

Ces valeurs constituent les capitaux maximums assurés.

Comment cette habitation est-elle protégée ?

Le logement est-il protégé par un équipement de télésurveillance ? Non

Les bases de notre accord reposent sur vos déclarations. Aussi, toute inexactitude intentionnelle ou non, toute omission peut nous amener, suivant le cas, à invoquer la nullité du contrat ou la réduction des indemnités dues en cas de sinistre (articles L 113-8 et L 113-9 du Code des Assurances).

Par ailleurs, conformément à l'article L113-2 du Code des assurances, il vous appartient de nous déclarer, dans les quinze jours où vous en avez eu connaissance, toutes les circonstances nouvelles, tous les changements qui modifient les renseignements fournis dans le questionnaire ci-dessus et qui sont de nature à aggraver le risque assuré ou à en créer un nouveau, à défaut de quoi, les sanctions prévues par les articles L 113-8 et L 113-9 du Code des assurances pourront s'appliquer.



Vous reconnaissez avoir répondu au questionnaire repris ci-dessus, **préalablement à la présente modification du contrat,** et reconnaissez l'exactitude des réponses apportées.



VOS GARANTIES

Conformément :

- à vos déclarations,
- à l'étude personnalisée n° 220060996362 établie pour la résidence principale désignée ci-dessus.
- aux informations qui vous ont été données sur le prix et les garanties,

vous souscrivez, pour le risque rappelé ci-dessous, la formule ECONOMIQUE avec les garanties suivantes, accordées dans les conditions et limites fixées aux conditions générales.

Risque assuré

Adresse: 2 BOULEVARD CLEMENCEAU

67000 STRASBOURG

Résidence principale

Appartement, 2 pièces principales d'une surface habitable de 60 m² dont vous êtes Locataire Biens mobiliers d'une valeur maximale de 8 588 €

Garanties principales	Souscrites	Franchises
Incendie, explosion, implosion, fumées	oui	122 € (1)
Action de l'électricité et chute de la foudre	non	
Détériorations immobilières en cas de vol ou actes de vandalisme	oui	122 € (1)
Dégât des eaux	oui	122 € (1)
Bris des vitres et des glaces (hors mobilier)	oui	122 € (1)
Choc de véhicules terrestres à moteur	oui	122 €(1)
Evénements climatiques		
- Tempête, grêle, neige	oui	122 € (1)
- Inondations, ruissellements d'eau, coulées de boue	oui	380 €
Catastrophes naturelles	oui	Légale
Catastrophes technologiques	oui	Sans
Actes de terrorisme et attentats	oui	122 € (1)
Responsabilité civile vie privée	oui	122 € (1)
Responsabilité de locataire (ou d'occupant)	oui	Sans
Responsabilité location saisonnière	oui	Sans
Responsabilité à l'égard des voisins et des tiers	oui	Sans
Défense, recours	oui	Sans
Assistance habitation 24 heures sur 24	oui	Sans
Garanties complémentaires	oui	Selon la garantie principale mise en jeu
Garanties annexes	oui	Selon la garantie principale mise en jeu

Garanties optionnelles	Souscrites	Franchises
Vol ou actes de vandalisme sur le mobilier	non	
(objets précieux exclus)		
Matériel en tout lieu :		
Bicyclettes	non	
Prothèses auditives	non	
Responsabilité locative de vos colocataires	non	

(1) Ces montants sont indexés chaque année selon l'évolution de l'indice de référence des loyers (IRL) base 100 au 4ème trimestre 1998 ou tout autre indice qui pourrait lui être substitué.

L'indice IRL retenu pour ce contrat est celui du 4ème trimestre 2018 soit 129,03.

DISPOSITIONS SPECIALES

Vous déclarez que votre habitation n'est pas équipée d'un insert de cheminée ou d'un poêle de chauffage et vous vous engagez à nous signaler toute installation ultérieure de ce type de chauffage.



VOTRE COTISATION ET LES FRAIS ANNEXES

Votre cotisation est de 105,05 € taxes comprises (tarif en vigueur jusqu'au 31/03/2021) par an, payable annuellement.

Les frais d'échéance annuelle sont de 8,72 € pour l'ensemble de vos contrats (réduits à 5,65 € en l'absence de contrat automobile), taxes comprises.



DUREE DE VOTRE CONTRAT

Du 18/08/2020 au 31/03/2021 avec renouvellement annuel automatique. La date d'échéance annuelle est fixée au 1er avril.



PROTECTION DE LA VIE PRIVEE

Les données recueillies feront l'objet de traitements par la Macif, responsable de traitements, pour la passation, la gestion, l'exécution des contrats d'assurance ainsi qu'à des fins de prospection et gestion commerciales.

Elles pourront être transmises aux entités du groupe Macif et notamment à ses partenaires aux mêmes fins.

Elles seront aussi traitées pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Vos données feront l'objet d'un traitement de lutte contre la fraude, ce qui peut conduire à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition, le cas échéant de portabilité et de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Le cas échéant, vous pouvez retirer votre consentement aux traitements des données ce qui aura pour effet de les faire cesser.

Nous vous informons que vous pouvez vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site www.bloctel.gouv.fr.

Vous pouvez vous opposer à la prospection commerciale, exercer vos autres droits et adresser toute demande d'information concernant vos données personnelles sur le site www.macif.fr depuis le formulaire d'exercice des droits ou par voie postale à :

> **MACIF** Direction Générale - Protection des Données Personnelles 2 et 4 rue de Pied de Fond 79037 NIORT Cedex 9

Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Toutes les précisions sur la protection de vos données sont accessibles sur notre site : www.macif.fr



AUTRES DISPOSITIONS

Vous reconnaissez avoir reçu, **préalablement à la modification de ce contrat**, les informations et documents suivants, en avoir pris connaissance et en avoir accepté les termes :

- <u>La fiche d'information sur le fonctionnement dans le temps de la garantie responsabilité civile.</u>
- <u>Les conditions générales du contrat Habitation formule Economique Résidence principale, version Mai 2018, valant projet de contrat, conformément à l'article L 112-2 du Code des assurances.</u>
- Les statuts de la Macif.

Le 17/08/2020

Le souscripteur :

Le Directeur Général

CORENTIN GROSDEMANGE

JEAN-PHILIPPE DOGNETON